

ARCHIPEL des CONFLUENCES

Groupe de travail “Pirogue Europe 2024”



Quelle Europe avec les européens pour un monde solidaire ?

Préambule

Ce texte est le fruit des réflexions du groupe de travail « Pirogue Europe 2024 » de l'Archipel des Confluences¹ sur une question fondamentale que nous nous sommes posé dans la perspective des Élections Européennes du 9 juin 2024 :

Quelle Europe avec les européens pour un monde solidaire ?

Autrement dit, quelle Europe² les européens devraient-ils co-construire à un moment où plus de solidarité entre humains semble la seule réponse réaliste face aux dérèglements du monde ? Notre questionnement répond aussi à l'interpellation de l'écrivain et essayiste autrichien Robert Menasse³ dans une récente tribune “Il est grand temps de discuter de la démocratie européenne” :

“Voulons-nous [laisser] élire des nationalistes au Parlement européen en juin 2024 ? En d'autres termes, voulons-nous le blocage de la politique communautaire européenne, des séries d'agressions et de crises à n'en plus finir, ou voulons-nous au moins commencer à discuter de ce que pourrait être une démocratie postnationale ?”

Évitant de nous limiter à de vaines considérations purement franco-françaises lors des débats à l'approche des élections européennes , nous avons également voulu nous appuyer sur la notion quasi

¹ Sur l'Archipel des Confluences, voir [son site-wiki](#)

² Dans la suite du texte le mot Europe renvoie à l'ensemble des pays européens et UE27 à la seule Union Européenne à 27 États membres.

³ Tribune [parue dans Le Monde du 4 février 2024](#). Robert Menasse a reçu en 2023 le [Prix du livre européen](#).

existentielle de **défense et promotion de l'Humanité** dont la formulation la plus claire à ce jour est celle de la Déclaration Universelle des Droits Humains de 1948⁴.

Face à la triple menace du dérèglement climatique, de l'explosion des inégalités et de l'érosion des valeurs humanistes et démocratiques engendrant un processus de dé-civilisation, notre questionnement initial s'est donc élargi ainsi :

Que voulons-nous défendre et promouvoir ?

Et comment l'Europe peut-elle contribuer à y répondre ?

Or les meilleures intentions, les catalogues de mesures ou les "il n'y a qu'à ..." ne suffisent pas face à la complexité des problèmes et la gravité des enjeux. Sur chaque sujet, il convient d'explicitier la problématique, de repérer les failles et les désaccords afin de co-construire des chemins d'avenir qui soient à la fois désirables, justes ... mais aussi possibles.

Résultat d'un travail collectif initié depuis février 2023, ce texte exprime des positions et propositions communes à tous ceux qui ont participé à cette réflexion.

Cependant il nous est apparu que certains questionnements restaient à préciser, débattre et approfondir. Ils sont signalés dans le texte par cette marque : **POINT à DÉBATTRE**

En complément de ce texte commun, on trouvera, sur le site de [l'Archipel des Confluences](#), dans l'espace numérique dédié à la « Pirogue Europe 2024 » les contributions personnelles de certains des participants de ce groupe⁵ :

- Contributions initiales de Patrick Viveret et de Jean-Pierre Lancry
- Contribution de Thierry Salomon : "Pour une Europe bio-socio-coopérative"
- Contribution de Jean-Claude Devèze : "Inventer l'Europe dont ont besoin les peuples européens, l'humanité et la planète".
- Contribution de Odile Kouteynikoff et Patrick Viveret : "De quelle politique migratoire l'Europe et le Monde ont-ils besoin ?"
- La tribune "Pour une République Européenne" publiée en 2019 par Alain Caillé, Thierry Salomon et Patrick Viveret dans Libération et sur le site de [VoxEurop](#).

On trouvera également sur le site de l'Archipel des Confluences [différents textes](#) d'auteurs et essayistes sur l'Europe et son avenir.

Le présent texte collectif et ses contributions annexes ne doivent pas être considérés comme figés ou définitifs : ils se veulent avant tout des propositions facilitant **la mise en débat** des réflexions que nous vous soumettons.

Le Groupe de travail "Pirogue Europe 2024" de l'Archipel des Confluences.

europe@archipel-confluences.org

⁴ Lire le [texte intégral de la DHUD](#)

⁵ Voir [la page Contributions sur le site de l'Archipel des Confluences](#).

Le monde fait face à de brusques dérèglements systémiques ...

Bouleversement du climat, augmentation de la malnutrition, soudaine pandémie mondiale, disparition des espèces, montée des intolérances et des idéologies d'exclusion, retour de l'inflation, dérèglations spéculatives, creusement des écarts de richesse, guerres en Ukraine et Proche-Orient entraînant un réarmement mondial ...

Les "crises" s'enchaînent à un rythme inquiétant. Mais peut-on encore utiliser le mot "crise", terme plus adapté à un simple accès de fièvre ? Ces crises-là perdurent, s'étendent et surtout s'entretiennent les unes les autres, chacune étant le pervers carburant de cercles vicieux très proches, comme avec le climat, d'être potentiellement irréversibles.

Face à ces dérèglements durables et systémiques, l'humanité, pour échapper à la régression, doit :

- inventer des formes radicalement nouvelles de consommation, de production et de mise sur le marché ;
- rompre avec la prédation sans scrupule, l'égoïsme et la concurrence effrénée pour leur substituer une logique de partage, d'entraide et de coopération ;
- pour y parvenir, revoir la gouvernance internationale et obtenir que, dans les faits, les grandes puissances cessent d'outrepasser impunément le droit international.

Pour cela, il nous faut sans cesse et avec force réaffirmer les valeurs d'humanisme et d'universalité des droits humains de la Déclaration des Nations-Unies de 1948 : celle-ci reste le socle de valeurs qui a permis à l'Humanité d'amorcer une gouvernance mondiale au sortir d'un terrible conflit planétaire. Ce socle ne doit cependant pas rester figé, mais être réinventé et enrichi sur des points essentiels tels que les équilibres écologiques, le respect de la biodiversité, la place des femmes et des minorités, etc.

Mais il faut *faire vite* : les individualismes déboussolés prospèrent, les limites biophysiques sont atteintes, voire dépassées pour certaines, et les idées régressives progressent, de plus en plus conquérantes. Faire vite, tout en respectant *le temps long* de la démocratie. Faire vite, mais sans occulter l'importance du diagnostic, de la délibération et de la décision impliquant les citoyens, et de l'évaluation des résultats qui permet de rectifier si nécessaire et de redonner confiance aux citoyens.

Pour dépasser cette redoutable contradiction, l'Europe doit être un terreau d'initiatives et d'actions pour, « *avant de refaire le monde, au moins éviter qu'il ne se défasse* »⁶.

Mais pour cela, il lui faut agir en cohérence et en continuité sur sept exigences :

1. Le monde a besoin d'une Europe au service d'une mondialité positive.
2. Le monde a besoin d'une Europe consolidée et créative
3. Une Europe en harmonie soutenable avec les limites et les ressources de notre Planète,
4. Une Europe à l'économie soutenable, inclusive et solidaire,

⁶ "Chaque génération, sans doute, se croit vouée à refaire le monde. La mienne sait pourtant qu'elle ne le refera pas. Mais sa tâche est peut-être plus grande. Elle consiste à empêcher que le monde se défasse." Albert Camus (discours de réception du prix Nobel de littérature, à Stockholm, 10 décembre 1957).

5. Une Europe ayant une réelle capacité fiscale et budgétaire, éthique et éco-responsable,
6. Une Europe mieux sécurisée et plus résiliente,
7. Une Europe plus humaine, sociale et culturelle.

Sept exigences difficiles, audacieuses mais vitales.

Sept exigences qu'il convient de développer et de travailler dans un processus de co-construction afin de ne pas les laisser au rang de pieuses et désolantes incantations.

1 - Le monde a besoin d'une Europe au service d'une mondialité positive

L'Europe peut ouvrir la Voie⁷ à condition d'être une **Europe au service d'une mondialité positive**, c'est-à-dire une Europe qui tire vers le haut l'humanité afin d'éviter son enlisement généralisé et un processus de dé-civilisation.

Mais pour cela l'Europe doit éviter deux écueils mortels, tous deux activés par le néo-libéralisme et le national-populisme : n'être qu'une Europe-forteresse ou qu'une Europe-éclatée.

Elle doit aussi, dans ses relations et partenariats, rompre avec toute nostalgie de puissance coloniale ou néocoloniale, de nombreuses nations voulant une pleine autonomie de décision et refusant les blocs figés de la guerre froide.

L'Europe doit aussi s'ouvrir à la détresse et à l'injustice, assumer d'être une "terre humaine" d'asile et d'accueil, rechercher des intérêts réciproques dans la durée.

Mais cette Europe-là ne sera crédible que si elle s'engage avec résolution et clarté dans des politiques et mesures structurelles cohérentes avec ses propres principes fondateurs et en rupture avec l'actuel "désordre établi"⁸.

Pour cela elle ne doit pas se penser comme un modèle à suivre ou à dupliquer : elle doit démontrer au Monde que l'on peut, malgré les clivages et les égoïsmes nationaux, rompre avec les seuls rapports de force pour clarifier et dépasser les désaccords, et affronter de façon exemplaire ses propres défis.

⁷ Pour reprendre le titre d'un livre d'Edgar Morin

⁸ Selon la formule d'Emmanuel Mounier pour qui « *l'économie capitaliste tend à s'organiser tout entière, en dehors de la personne, sur une fin quantitative, impersonnelle et exclusive* ». Et qui dès 1936 proposait de "régler la consommation sur une éthique des besoins humains replacée dans la perspective totale de la personne."

POINT à DÉBATTRE

Cette vision se heurte cependant à la faiblesse de l'Organisation des Nations-Unies, de plus en plus menacée par le non-respect de ses principes fondateurs et de ses résolutions, y compris par les grandes puissances.

Dès lors, quelle pourrait être la place de l'Union Européenne dans une réforme de l'ONU ? Faudrait-il que la France cède sa place à l'Union Européenne au Conseil de Sécurité, marquant ainsi par ce geste fort sa volonté de renforcer le poids politique de l'Union ?

2 - Le monde a besoin d'une Europe consolidée et créative

Face à la puissance des empires installés ou en émergence, néolibéraux ou dirigistes, étatiques ou privés, croire aux vertus d'un « *splendide isolement national ou européen* » n'est plus de mise. Ce serait même suicidaire : seule l'échelle européenne⁹ permet encore de se faire respecter et de susciter les impulsions créatrices indispensables dans les domaines comme l'écologie, la défense, l'agriculture, l'industrie et le numérique.

Cette dynamique doit, malgré ses limites institutionnelles actuelles, s'appuyer sur l'Union Européenne à 27 pays, exemple unique d'États-nations ayant réussi à créer, malgré des siècles de conflits, un espace resté malgré des guerres à sa périphérie exempt de déchirures meurtrières 65 ans après sa création.

De plus ces dernières années, contrairement aux prévisions des cassandres du national-populisme, les 27 pays de l'Union Européenne ont su se montrer plus unis et plus résilients que l'on pouvait le craindre :

- Le Brexit n'a pas fracturé l'UE27, mais, bien au contraire, son échec géopolitique, social, financier et économique a révélé les mensonges populistes de ses instigateurs ;
- Face à l'impensé sidérant de l'envahissement de l'Ukraine par la Russie de Poutine, l'UE27 a su réagir jusqu'à maintenant de façon unie et coordonnée ;
- L'incroyable brutalité de la pandémie sanitaire a forgé une capacité collective de résilience malgré des dysfonctionnements inévitables ;
- Face aux dérèglements de la finance internationale, des pare-feux encourageants ont été créés bien qu'encore balbutiants ;
- L'accord de 2022 sur une dette européenne¹⁰ est une réelle rupture avec l'orthodoxie financière ;
- Enfin l'UE27 met en place, progressivement mais relativement rapidement, des outils de régulation du numérique¹¹ suffisamment puissants pour s'opposer aux GAFAM¹².

⁹ Le PIB des USA est passé en 2008 d'un poids comparable à celui de l'Union Européenne à un montant 80 % plus élevé en 2023.

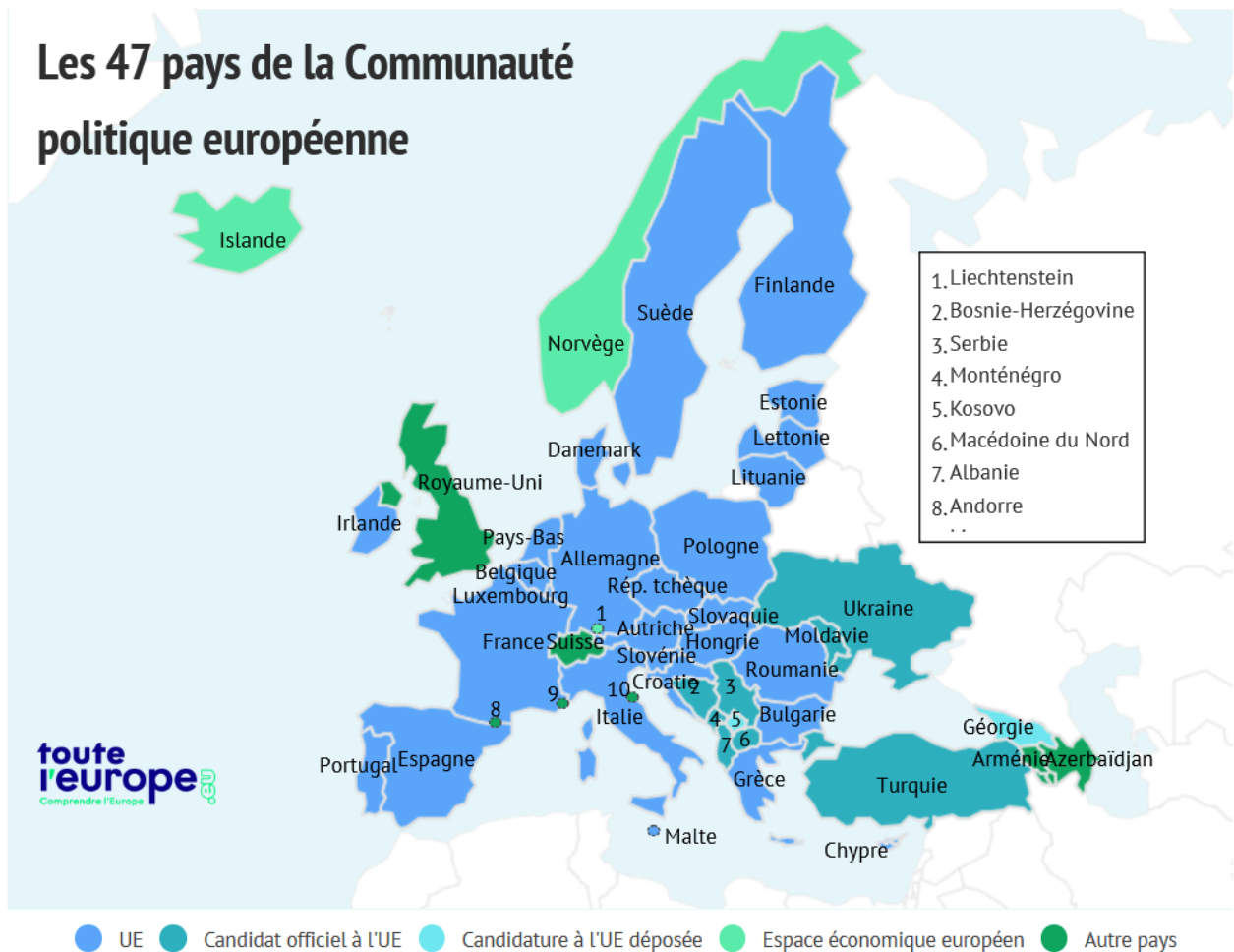
¹⁰ Accord des pays de l'UE27 sur 800 milliards d'euros de dette européenne à émettre pour financer le plan de relance [NextGenerationEU](#).

¹¹ Tels le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) entré en vigueur en 2018, le règlement DMA sur les marchés numériques et le règlement DSA (Digital Services Act).

¹² Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft sont l'équivalent du 3^{ème} PIB mondial ...

Une organisation en 3 ensembles

Cependant l'Union Européenne actuelle présente d'évidents défauts institutionnels et de gouvernance. Le nombre élevé de pays adhérents rend difficile et trop longue toute harmonisation tant économique et fiscale qu'écologique, sociale et démocratique, et freine tout élan moteur alors même que neuf états ont entrepris une procédure d'adhésion¹³.



Infographie <https://www.touteurope.eu/>

Sans minimiser la puissance de l'attachement à la nation, trois formes d'organisation devraient être développées, poursuivant ainsi la construction européenne autour de trois ensembles :

- A. **L'ensemble formé par la Communauté Européenne** actuellement à 27, mais avec de profondes modifications dans ses institutions et sa gouvernance ;
- B. **Un groupe-moteur de pays déjà dans l'UE27**, renouant avec l'impulsion originelle, souhaitant progressivement fusionner entre eux certaines de leur compétences dites régaliennes en constituant ainsi l'amorce d'une République Européenne Démocratique postnationale¹⁴;

¹³ Candidats officiels fin 2202 : la Turquie, la Macédoine du Nord, le Monténégro, la Serbie, l'Albanie, l'Ukraine, la Moldavie, la Bosnie-Herzégovine et la Géorgie.

¹⁴ Voir "Pour une République Européenne" par Alain Caillé, Patrick Viveret et Thierry Salomon publié dans [Libération](#) et [VoxEurop](#).

C. Enfin **l'ensemble de l'Europe géographique**, correspondant à la partie européenne de l'Eurasie.

Ces trois ensembles permettraient de refonder les relations entre les nations de l' « archipel européen » de façon plus fluide, plus adaptée au rythme et à l'identité de chacun. Bien entendu, la double ou la triple appartenance serait possible, et chaque pays devrait être en capacité de rejoindre un autre ensemble (ou de le quitter) de façon sereine, concertée et non traumatisante comme l'a été et le restera durablement le Brexit.

A - Une Communauté Européenne plus démocratique

Cet ensemble, actuellement l'UE27, devra réformer en profondeur ses institutions et son mode de gouvernance.

L'UE27 a bien essayé de renforcer sa dimension démocratique, en particulier en donnant plus de pouvoir au Parlement Européen, en proposant les initiatives citoyennes européennes ou encore en mettant en place une convention citoyenne en 2021-2022. Les résultats ne sont pas à la hauteur des enjeux, l'UE27 apparaissant toujours comme un "machin" trop éloigné de nos concitoyens.

Divers chantiers doivent donc être conduits pour :

- modifier en profondeur les modalités des décisions de l'UE. La règle paralysante de l'unanimité, notamment, doit être abandonnée pour une majorité qualifiée ;
- associer les citoyens aux grandes décisions structurantes telles l'élargissement de l'Union ou la signature d'accords commerciaux ;
- rendre plus efficient le mécanisme de l'initiative citoyenne européenne (ICE) ;
- revoir les synergies entre parlements nationaux et européens ;
- élargir la co-décision et donner au Parlement Européen le droit d'initiative législative ;
- imposer le respect par les pays membres d'un socle démocratique inviolable.

POINT à DÉBATTRE

Neuf États frappent à la porte de l'Europe.¹⁵ Faut-il intégrer ces nouveaux membres sachant que des écarts considérables entre leurs économies risquent de générer de fortes tensions pour la cohésion de l'UE27 ? Si oui, quand et comment ?

¹⁵ L'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Serbie, la Macédoine du Nord, la Moldavie et le Transnistrie, le Monténégro, la Serbie, l'Ukraine et la Turquie. A ces 9 pays il faut rajouter deux autres candidatures déposées mais non officielles: le Kosovo et la Géorgie-Abkhazie-Ossétie du Sud.

POINT à DÉBATTRE

Faut-il que l'UE27 place dans ses plus fortes priorités une politique de coopération avec les pays méditerranéens et avec les pays africains ? Si oui, doit-elle refondre toute son aide publique au développement vers des échanges plus solidaires ?

B - Un groupe-moteur dans la perspective d'une République Européenne Démocratique post-nationale

Plus qu'une simple communauté, ces États pourraient donner une formidable impulsion à la construction européenne en s'engageant à fusionner une partie de leurs compétences aujourd'hui « régaliennes », par exemple la recherche, le numérique, les affaires étrangères ou la défense.

Sur ces quatre points en effet, seule l'émergence d'un bloc de 200 millions de personnes est en mesure de peser face aux blocs existants (États-Unis, Chine) ou émergents (BRICS+¹⁶, MOG¹⁷).

L'impulsion créée par ce groupe-moteur ne sera effective que :

- s'il comprend dès sa constitution 3 ou 4 grands états de l'UE27 (auxquels pourront s'adjoindre bien entendu des états de taille plus modeste) représentant ensemble et à titre indicatif au moins le quart de la population de l'Union Européenne¹⁸,
- si cet ensemble est bien réparti géographiquement,
- si les valeurs et les politiques des États de ce groupe-moteur sont proches malgré, bien entendu, des particularités liées à leurs identités propres.

Un risque existe cependant : la constitution d'un tel ensemble par des pays illibéraux et/ou par des pays d'ores et déjà gouvernés par l'extrême-droite ou en passe de l'être. Une telle impulsion n'a en effet de sens que si ce groupe-moteur, dans sa Constitution, s'engage à respecter les fondamentaux démocratiques de l'Union Européenne.¹⁹

Plus qu'une simple communauté, ces États pourraient ainsi donner une formidable impulsion à la construction européenne en s'engageant sur un projet de République Européenne Démocratique post-nationale visant à anticiper ce que serait une "République Terrienne" régie par le droit et en décidant de faire de la Déclaration Universelle des Droits Humains (DUDH) un droit opposable.

¹⁶ Le BRICS+ regroupe depuis 2024 10 pays : Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud, Arabie saoudite, Égypte, Émirats arabes unis, Éthiopie et Iran, soit 42 % de la population mondiale.

¹⁷ L'ensemble "Moyen-Orient/Golfe" (MOG) regroupe l'Iran, l'Iraq, le Yémen et les États du Golfe Persique (Arabie Saoudite, Oman, Émirats, Bahreïn, Qatar et Koweït).

¹⁸ Soit 111,7 millions sur les 446,8 millions d'habitants de l'UE27 (2022). A titre simplement d'illustration un ensemble constitué par la France, la Belgique et l'Espagne rassemble 127 millions d'européens. Et les Pays-Bas, l'Allemagne, l'Autriche, la Slovaquie et la Croatie en regroupent 116 millions.

¹⁹ Dont bien sûr la Charte des droits fondamentaux de l'Union Européenne proclamée le 7 décembre 2000 lors du Conseil européen de Nice qui comporte 54 articles consacrant les droits fondamentaux des personnes au sein de l'UE. Depuis le traité de Lisbonne en 2009, la Charte possède la même valeur juridique que les traités fondateurs européens et peut être invoquée devant la Cour de Justice Européenne.

C - L'Europe géographique formant une communauté politique et culturelle

Ce troisième ensemble aurait un périmètre plus vaste que l'UE27, représentant la totalité des pays "de l'Atlantique à l'Oural"²⁰.

Ce vaste espace de 833 millions de personnes comprendrait les 47 pays de Communauté Politique Européenne (CPE) instaurée en 2022 plus la Biélorussie et la partie européenne de la Russie, la participation de ces deux pays étant bien entendu conditionnée à l'émergence de véritables démocraties.

Cette communauté politique et culturelle aura pour but de renforcer les liens entre les États de l'Union européenne et ceux qui partagent ses valeurs sans en être membre : il s'agit d'élargir la coopération entre tous les pays de cette grande Europe sur des thématiques telles que l'énergie, la sécurité, les transports, l'enseignement ou la culture.

Un tel processus pourrait s'appuyer sur le travail exemplaire de mise à niveau déjà réalisé par le Conseil de l'Europe²¹ sur les droits de l'homme, la démocratie et l'état effectif du Droit. En effet, l'une des caractéristiques assez remarquable de l'Europe politique est d'avoir su travailler à l'adaptation progressive des cadres nationaux de régulation de la vie commune dans les législations nationales.

3 - L'Europe doit être en harmonie soutenable avec les limites et les ressources de notre Planète.

Face aux enjeux quasi-existentiels des dérèglements climatiques et écologiques dont la rapidité et l'intensité ne laissent de surprendre les scientifiques, l'Europe ne peut prétendre les résoudre à elle seule : le PIB de l'UE 27 représente encore 16,5 % du PIB mondial mais elle ne pèse que 5,6 % de la population du globe²², soit 1 terrien sur 18 ...

Face à la gravité de ces enjeux, il n'est plus permis de tergiverser : le monde doit basculer vers un nouveau modèle politique, économique, écologique et sociétal tel que toutes les formes de production et de consommation soient en pleine cohérence avec les ressources de notre unique planète d'accueil, c'est-à-dire fondées sur un partage équitable et non prédateur des ressources naturelles et sur le respect de toutes les formes du vivant.

Pour y parvenir, il faut impérativement inverser la vision qui consiste à ne voir la transition écologique et énergétique que comme une suite de difficultés, de contraintes et de charges supplémentaires : cette transition est au contraire une réelle chance, la possibilité en moins de deux générations d'apaiser notre relation avec la biosphère. De sortir de l'état fébrile et dépressif actuel pour recouvrer la « santé environnementale²³ », facteur de bien-être et de paix.

²⁰ Pour reprendre cette expression de Charles de Gaulle qui parlait aussi de l'Europe "de l'Islande à Istanbul".

²¹ Composé de 46 États membres, le [Conseil de l'Europe](#) a pour objet de "promouvoir la démocratie, les droits humains et l'État de droit dans toute l'Europe et au-delà".

²² En 2022. Sources : <https://www.touteurope.eu> et <https://www.unfpa.org/fr/data>

²³ Le concept de "santé environnementale" prend en compte les interactions entre la santé humaine et les facteurs environnementaux comme le changement climatique, la pollution de l'air, les expositions à des substances nocives, les habitudes de consommation ou de cadre de travail de la population. Il exprime le fait que les humains ne peuvent être en bonne santé que dans une planète elle-même en bonne santé.

L'Europe, et plus singulièrement l'Union Européenne, doivent se saisir de cette opportunité. Mais il importe que les fondamentaux et les objectifs de cette phase de transition soient audacieux, en cohérence avec l'importance existentielle des enjeux. A cet égard, l'UE27 doit se refonder sur les principes suivants :

- *“moins mais mieux”* : priorité à la réduction de la consommation d'énergie, d'eau et de matières premières par une politique alliant sobriété et efficacité, et visant à régler le niveau de consommation et de déconsommation²⁴ sur une **éthique du “juste besoin” de la personne humaine.**
- *“production sans impact négatif”* : viser, pour les productions énergétique, industrielle et agricole, les objectifs zéro émission nette de gaz à effet de serre, zéro énergie primaire non renouvelable, zéro déchet toxique.
- *“respect absolu du vivant, de la biodiversité et des équilibres biophysiques”* : généraliser une agroécologie favorisant une production locale et diversifiée, protéger les habitats naturels et les espèces menacées, régénérer des sols.

Pour atteindre ces objectifs exigeants, il est nécessaire de décider des actions à entreprendre avec les acteurs concernés, de les accompagner dans le cadre de territoires capables de concevoir et gérer les transitions, et d'évaluer les résultats au fur et à mesure²⁵.

4 - Pour une Europe à l'économie soutenable, inclusive et solidaire

Comme le signale justement Dominique Meda²⁶, *«la mondialisation, le libre-échange, la libéralisation des capitaux et l'automatisation ont provoqué une forte insécurité économique pour certaines populations. La désindustrialisation, les délocalisations, la déformation du partage entre capital et travail se sont opérées à leur détriment. »*

Or l'économie de l'UE27 reste encore aujourd'hui fondée sur ces principes de libre-échange, de libéralisation des capitaux, de croissance économique (et non de bien être) dans un marché “hautement compétitif”.²⁷

Un tel credo économique compétitif et concurrentiel fait fi des impératifs écologiques et *in fine* conforte les inégalités sociales et alimentaires²⁸.

A l'opposé, une économie entièrement administrée et collectiviste a conduit à des catastrophes économiques et environnementales bridant les facultés d'entreprise, d'innovation et de création. Or ces qualités propres à l'espèce humaine sont essentielles pour faire face à la complexité des enjeux des prochaines décennies.

²⁴ La déconsommation incarne la volonté de rompre avec la logique de surconsommation pour favoriser un mode de vie plus sobre, équilibré respectueux de l'environnement.

²⁵ La crise agricole début 2024 dans divers pays de l'UE illustre parfaitement cet impératif !

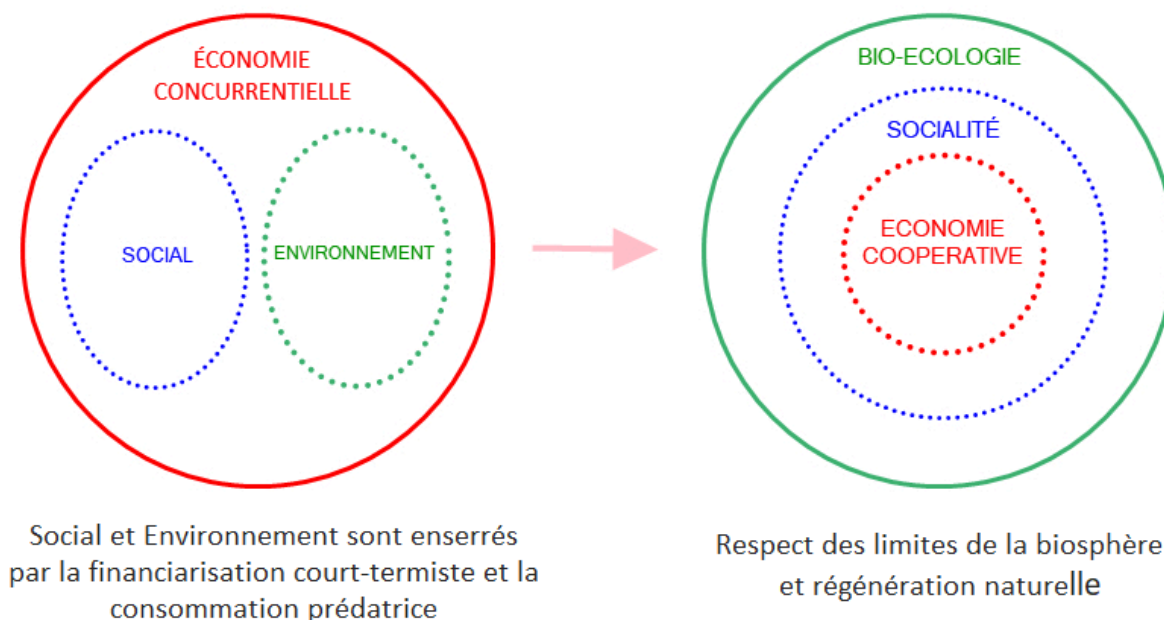
²⁶ Tribune sur le *Monde* du 30 décembre 2023.

²⁷ Article 3 du Traité sur l'Union Européenne : “L'Union établit un marché intérieur. Elle œuvre pour le développement durable de l'Europe fondé sur une croissance économique équilibrée et sur la stabilité des prix, une économie sociale de marché hautement compétitive.

²⁸ La souveraineté alimentaire des uns ne peut en effet se construire en détruisant celle des autres ...

Changer de paradigme économique

L'Europe doit donc changer de paradigme pour une *économie plurielle* combinant les services des biens communs, un marché régulé et des pratiques sociales et solidaires, mais dans l'absolu respect des limites et des cycles de la biosphère, mettant ainsi l'économie au service de l'écologie, de la démocratie sociale et de l'utilité sociale des productions.^{29 30}



Adopter plusieurs principes économiques structurants

Bien entendu, un changement aussi radical ne peut être que progressif, et sa mise en place implique pour l'Europe plusieurs principes économiques structurants :

- ne consommer qu'une part équitable des ressources mondiales par exemple fondée sur le critère de partage le plus égalitaire entre terriens : le % de population,
- réguler les prix par la prise en compte des externalités socio-écologiques,
- coopérer en synergie entre entreprises,
- placer les réseaux sous un régime de biens communs et sous la triple gouvernance de l'état, des territoires et des citoyens,
- réduire les écarts de rémunérations en plafonnant celles-ci à un montant maximal de l'ordre de 20 fois le niveau permettant une vie décente³¹,
- inciter au développement des formes d'actionnariat coopératif,
- décider d'un moratoire sur les accords de libre échange afin de leur substituer des "accords de juste échange",

²⁹ L'économie du Donuts de Kate Raworth exprime clairement un tel changement de paradigme. Pour cette économiste, en effet, les lois physiques et les sciences naturelles imposent des limites extérieures (« le plafond ») et la justice sociale permet de définir les limites intérieures qui relèvent des droits humains, des besoins essentiels attachés à chaque personne pour assurer son épanouissement (« le plancher »). Voir [La Théorie du Donut, l'économie de demain en 7 principes](#).

³⁰ Voir la [contribution "Vers la bio-socio-coopération"](#) par Thierry Salomon sur le site de l'Archipel des Confluences.

³¹ Cet écart de 1 à 20 est celui qui est proposé par la confédération européenne des syndicats.

- adopter des restrictions à la libre circulation des capitaux avec les pays tiers, sans lesquelles la lutte contre l'évasion ou la fraude fiscale sont illusoires.
- se renforcer pour combler certains handicaps structurels tels l'insuffisance de certaines compétences et la faiblesse de l'investissement en matière de recherche-développement³².

5 - Donner à l'Europe une réelle capacité fiscale et budgétaire, éthique et éco-responsable

L'Union est aujourd'hui sans véritable compétence fiscale ni budget significatif

L'Union Européenne actuelle n'a pas de pouvoir fiscal à la hauteur de ses missions et ambitions : contrairement aux parlements nationaux, les citoyens des 27 pays de l'Union votent pour un Parlement Européen qui n'a ni réelle légitimité fiscale, ni pouvoir de création de recettes fiscales.

Le budget de l'UE27 est en effet de faible montant, très loin des budgets nationaux³³ : en moyenne, les États membres versent chaque année un peu plus de 1 % de leur richesse (au sens critiquable du PIB) à l'Union Européenne.

Ce budget est abondé pour l'essentiel par des contributions nationales (64%), des ressources de la TVA, des droits de douane en provenance des pays tiers (13 %) et quelques ressources liées aux plastiques³⁴, timide mise en œuvre du principe du pollueur-payeur.

L'UE27 n'a donc pas de compétence sur la fiscalité directe des citoyens européens : cette situation affaiblit le « *consentement à l'impôt* » qui est à la base de toute démocratie³⁵ et qui devrait l'être aussi au niveau de l'Union Européenne.

Par ailleurs, malgré quelques avancées, plusieurs pays restent des paradis fiscaux au cœur même de l'Union tels les Pays-Bas, l'Irlande, la Belgique, le Luxembourg, Chypre ...

Cette situation est non seulement inacceptable sur le plan éthique, elle est préjudiciable à tout effort de réduction des déséquilibres économiques et sociaux au sein de l'UE27.

Pire encore : sans harmonisation fiscale, chaque État membre de l'UE joue *de facto* un rôle de « paradis fiscal » pour les autres en mettant en œuvre de nombreux dispositifs dérogatoires pour attirer les assiettes fiscales des entreprises.

Donner un réel pouvoir fiscal à l'Union Européenne

Cette situation ne peut changer qu'en donnant à l'UE27 un réel pouvoir fiscal s'appuyant sur les ruptures suivantes :

³² Selon la Banque Mondiale, le % d'investissement en R&D par rapport au PIB est de 3,46 % aux USA, 3.30 % au Japon et 2.48 % en Chine contre 2,28 % dans l'UE27 ...

³³ En 2023, le budget de l'Union européenne est de 168,6 milliards d'euros en crédits de paiements, soit 1,1 % du PIB total des 27 membres (15 810 milliards d'euros en 2022).

³⁴ Depuis 2021, une "ressource plastique" de 80 centimes d'euros pour chaque kilo de plastique non recyclé a été instaurée, contribuant à près de 4 % du montant du budget 2023.

³⁵ L'impôt est un principe consacré par l'article 34 de la Constitution française et par l'article 14 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.

- L'abandon, pour la fiscalité, de la règle de l'unanimité pour que les décisions soient prises par une majorité qualifiée (par exemple des 2/3) sans laquelle aucun renforcement de l'union fiscale ne pourra se réaliser rapidement,
- Une augmentation progressive mais très forte des ressources du budget européen (avec l'objectif d'atteindre 3 à 5 fois le budget actuel) par accroissement de ressources fiscales propres fondées sur une fiscalité éthique et éco-responsable (taxes sur le numérique, sur les énergies non renouvelables et extractivistes, sur les flux de capitaux et les transactions financières à haute fréquence, etc.). En parallèle, il faut veiller à la rigueur de l'attribution et de la gestion de ces ressources,
- Une capacité à recourir à des emprunts auprès de la Banque Centrale Européenne (BCE) à taux nuls et sur des durées très longues, ciblés sur la transition écologique et énergétique et sur l'investissement social et culturel,
- L'harmonisation de la fiscalité de toutes les entreprises européennes et non-européennes afin de réduire le dumping fiscal et les domiciliations frauduleuses,
- La disparition complète de tous les paradis fiscaux intra-européens et la pénalisation accrue des activités des institutions et entreprises recourant à des paradis fiscaux extra-européens.

Au niveau des Etats du "groupe-moteur", toutes ces dispositions pourraient s'appliquer en « avant-garde » d'une union fiscale à 27 progressivement renforcée.

POINTS à DÉBATTRE

Quel statut pour la BCE ? Aujourd'hui, son obligation de rendre compte au Conseil et au Parlement Européen est purement formelle. Faut-il envisager que la BCE dépende de l'autorité politique européenne et ne soit plus indépendante ?

La BCE ne devrait-elle pas étendre l'usage de sa puissance financière considérable à d'autres Biens Communs que la stabilité financière, notamment la lutte contre le dérèglement climatique et la réduction des inégalités ?³⁶

Enfin, quelles seraient la nature et le niveau des taxes sur les transactions financières contribuant à l'augmentation des ressources du budget européen ?

6 - Pour une Europe mieux sécurisée et plus résiliente

Agressions militaires conventionnelles ou nucléaires, terrorisme, cybercriminalité, agissement des mafias de toute nature, élections américaines de novembre 2024 qui font planer des doutes sur l'OTAN et sur sa base industrielle et technologique de défense³⁷ ...

³⁶ Une telle extension ne porterait pas atteinte à la règle dite de "neutralité de marché" qui ne concerne que les secteurs d'activités où la concurrence est souhaitable, ce qui n'est pas le cas des Biens Communs.

³⁷ La base industrielle et technologique de défense (BITD) est l'ensemble des industries nationales d'un pays prenant part aux activités de défense. Elle intègre les entreprises produisant le matériel militaire (systèmes d'armes et équipements létaux), celles fournissant les équipements permettant le fonctionnement des équipements de l'armée nationale (comme le carburant) et celles fournissant toutes sortes de produits qu'utilisent les armées (les médicaments, les vivres, etc).

Il ne faut pas s'illusionner : face à toutes ces formes d'agressions et de risques les européens doivent se défendre, unis et déterminés, et améliorer leur coopération afin d'assurer leur sécurité intérieure tout en trouvant ensemble les justes équilibres entre prévention, gestion des risques et intervention armée.

L'UE27 doit renforcer et accélérer la réunion de ses armées et de son armement dans une seule organisation militaire tant sur terre que sur air, sur mer et dans l'espace. Ce qui suppose un état-major militaire commun, la fusion coordonnée de tous les effectifs militaires et la mutualisation des équipements et armements. Dès lors, sur la base d'une politique commune de relations internationales, la défense de l'UE27 doit devenir elle-même commune, sous l'autorité d'un ministre de la défense européen supervisant un conseil des ministres nationaux de la défense.

En parallèle, les pays européens doivent continuer à renforcer la régulation des réseaux sociaux afin de lutter contre la désinformation et les armes numériques de destruction massive de la démocratie. Pour favoriser la culture du dialogue, l'Europe doit innover et investir dans les réseaux éthiques porteurs de ses propres valeurs ... et non celles des GAFAM.

POINT à DÉBATTRE

Les modes de défense fondées sur la résistance civile non-violente ou sur une limitation maximale de la violence (telles que l'approche de Jaurès hier ou celle de la Suisse aujourd'hui) sont-elles complémentaires ou exclusives de celles fondées sur la dissuasion nucléaire ou même sur des systèmes de défense conventionnels comme on le voit en Ukraine ? Ne faut-il pas aussi créer un corps européen de sécurité civile face à la montée des risques industriels et climatiques ?

POINT à DÉBATTRE

Croire que posséder l'arme nucléaire nous protège, est-ce une illusion ? En dehors même d'un conflit armé, le déploiement d'armes nucléaires nous expose-t-il à des risques considérables de dysfonctionnement technique ou d'erreurs humaines ? Faut-il que l'Europe refuse ces risques aux conséquences terrifiantes ? Serait-ce un pas significatif vers un désarmement global que de refuser sur son sol tout déploiement d'armes atomiques ?

POINT à DÉBATTRE

Quel avenir pour la place de l'Europe au sein de l'Alliance Atlantique et de l'OTAN ? Faut-il quitter le commandement intégré de l'OTAN comme la France l'a déjà fait entre 1966 et 2009 ? Faut-il au contraire rester mais rééquilibrer les relations avec les USA au sein de l'OTAN ? A terme la montée en puissance de la défense commune européenne ne remet-elle pas en cause l'OTAN ?

7 - Une Europe plus humaine, sociale et culturelle

L'Europe est confrontée à des enjeux quasi-existentiels qui opposent démocraties et totalitarismes, pays riches et pays pauvres, ultra-riches et misères profondes y compris à l'intérieur de chaque pays européen. Elle doit y faire face en étant plus résolument plus sociale, en ne renonçant pas à son

devoir d'humanité et de solidarité et s'appuyant sur son socle culturel.

Pour une Europe plus sociale

L'Union Européenne s'est d'abord construite autour de l'industrie et des matériaux³⁸, puis avec une union économique et monétaire. Son volet social a été de fait jugé peu prioritaire, une sorte de « *conséquence naturelle* » du développement économique. La théorie du ruissellement appliquée à l'UE en quelque sorte ...

Certes l'UE27 s'est dotée lors du sommet de Göteborg en 2017 d'un « socle des droits sociaux »³⁹, complété par un plan d'action présenté en mars 2021 par la Commission. Énonçant 20 grands principes, ce socle fixe des objectifs ambitieux à l'horizon 2030 en matière d'emploi, de formation et de réduction de la pauvreté.

Mais ces principes ne sont pas contraignants, l'application effective de ces intentions actées en commun étant de fait renvoyées aux États. D'où un résultat en demi-teinte : l'Europe sociale a trop peu progressé, et selon les chiffres d'Eurostat 21 % des européens (95,3 millions !) vivent avec moins de 60 % du revenu médian de leur pays, ou dans un foyer très éloigné de leur emploi ou encore sont dans une grave précarité matérielle⁴⁰.

Ce décrochage entre l'Europe économique et l'Europe sociale est l'une des causes du désenchantement de nombreux citoyens vis-à-vis de la construction européenne. Et l'extrême-droite a parfaitement compris comment en tirer profit ...

Dès lors, il faut passer des principes à leur application effective et s'engager vers une harmonisation sociale et économique plus intégrée.

Parmi les mesures qu'il faut mettre en place, on peut notamment citer :

- dans chaque pays, un salaire minimum à la hauteur de 60 % du salaire médian.
- une allocation jeunesse pour les jeunes européens de 18 à 25 ans
- un objectif de réduction en 6 ans de la moitié du nombre de personnes menacées de pauvreté ou d'exclusion sociale, apportant ainsi une sécurisation à 45 millions d'européens.

Pour une Europe qui ne renonce pas à son devoir d'humanité et de solidarité

Le 20 décembre 2023, après plus de trois ans de négociations, les instances de l'UE ont finalement scellé un accord pour l'adoption du Pacte européen sur la migration et l'asile, une réforme qui risque de multiplier les désastres humanitaires aux frontières et tout au long des parcours d'exil : le sort tragique infligé aux personnes qui se présentent aux portes de l'Europe n'en finit pas de nous renvoyer à cette terrible question : *« Sommes-nous encore humains ? »*.

Si l'accueil des migrants doit prendre en compte les capacités européennes d'intégration en matière d'emploi, de logement et de services sociaux, l'Europe se doit de traiter tous les migrants avec respect et humanité.

De façon complémentaire, il faut instaurer une réelle coopération dans la durée pour un

³⁸ La CECA, Communauté européenne du charbon et de l'acier fut créée en 1951 (le traité de Paris) six ans avant le Traité de Rome.

³⁹ https://commission.europa.eu/system/files/2017-11/social-summit-european-pillar-social-rights-booklet_fr.pdf

⁴⁰ <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/sites/default/files/2021-03/25-13.pdf>

co-développement responsable avec les pays de départ et de transit, dans le respect des droits humains.

Pour cela il est nécessaire d'apprendre à mieux se connaître, à examiner comment dépasser un passé marqué par l'esclavage et la colonisation, à être rigoureux dans la définition d'intérêts réciproques et à débattre des institutions respectives permettant une coopération durable.

Par ailleurs, on peut anticiper l'émergence progressive de demandes d'asile climatique de plus en plus nombreuses, même si elles ne sont pas encore légalisées comme le sont théoriquement les demandes d'asile politique depuis 1948.

Malgré la perspective du très grand nombre à venir de personnes en migration, il reste absolument nécessaire de promouvoir la liberté de circulation⁴¹ : comme l'a déclaré Federico Mayor Zaragoza, Directeur Général de l'Unesco de 1987 à 1999 « *pour défendre la libre circulation des personnes, il faut la nécessité d'une conscience globale pour rendre possible, par notre comportement quotidien, l'égalité de dignité de tous les êtres humains* ».

POINT à DÉBATTRE

Michel Rocard écrivait en septembre 2009⁴² : *“Permettez-moi, dans l'espoir, cette fois-ci, d'être bien entendu, de le répéter : la France et l'Europe peuvent et doivent accueillir toute la part qui leur revient de la misère du monde.”*

Mais quelles sont nos réelles capacités d'accueil digne et d'acceptation par la société ? Comment trouver le bon équilibre entre le respect par les migrants de la culture des pays d'accueil et la prise en considération de leur propre culture ?

Par ailleurs la DUDH stipule que « *toute personne a le droit de circuler librement et de choisir sa résidence à l'intérieur d'un État ; que toute personne a le droit de quitter tout pays, y compris le sien, et de revenir dans son pays ; que devant la persécution, toute personne a le droit de chercher asile et de bénéficier de l'asile en d'autres pays.* ». Peut-on faire de la Déclaration Universelle des Droits Humains de 1948 un droit opposable ?

Pour une Europe s'appuyant sur son socle culturel

S'appuyer sur un socle culturel commun est indispensable pour redonner un élan à l'Union Européenne. À cet effet, il faut donc veiller à la fois à la compréhension et à la synergie des héritages et des dynamiques culturelles de chaque pays membre.

Pour cela, il faut mettre en oeuvre des actions telles que :

- amplifier Erasmus : tous les jeunes européens volontaires devraient pouvoir s'immerger dans un autre pays de l'Union, dans une autre culture durant leur “année européenne”,
- accroître les soutiens dans les territoires ruraux de type Leader⁴³,
- renforcer les informations et l'enseignement sur l'Europe et sur sa culture,
- promouvoir un service civique européen,
- respecter les identités nationales et les cultures régionales, par des initiatives transnationales sur l'ensemble de l'Europe,

⁴¹ Pour approfondir ces questions, voir la contribution « [De quelle politique migratoire l'Europe et le Monde ont-ils besoin ?](#) » sur le site de l'Archipel des Confluences.

⁴² Libération, 26 septembre 2009

⁴³ Le programme européen LEADER (Liaison entre Actions de Développement de l'Économie Rurale) vise à soutenir les projets des territoires ruraux en s'appuyant sur 2800 Groupes d'Action Locale (GAL).

- construire un imaginaire partagé en dépassant les conflits ancestraux, comme la France et l'Allemagne ont su le faire,
- revisiter les histoires coloniales et impériales afin d'établir de nouveaux liens égalitaires, notamment avec l'Afrique et la Russie,
- favoriser enfin la création culturelle transnationale par le programme «Europe Créative»,
- soutenir les médias indépendants et alternatifs face aux grands groupes médias dépendant d'intérêts industriels, financiers, ou étatiques.

POINT à DÉBATTRE

Comment faciliter l'interaction positive entre l'identité-racine européenne (son histoire, ses cultures, ses langues) et celles des autres civilisations du monde ? Quelle pourrait être la dynamique permettant de s'enrichir mutuellement de ces diversités, progressivement et avec respect ?

Face au brutalisme inhumain, pour un humanisme et un convivialisme européens

Au Proche-Orient, en Ukraine, en Iran, au Soudan, contre les Ouïghours et les Kurdes ... les tragiques oppressions envers tant de peuples dans le monde semblent ne pas devoir cesser. Face à ces barbaries, c'est en effet la place de l'Humanité qui disparaît comme est en train de disparaître sa propre Terre habitable sous l'effet de son irresponsabilité écologique.

L'Europe doit résister à ce "*brutalisme inhumain*" en suscitant des dynamiques coopératives pour affronter les défis actuels et futurs, et en promouvant une culture du dialogue, de la paix et de la non-violence au service du bien commun.

Mais elle ne pourra le faire que si ses actions s'appuient sur des principes clairs, tels que ceux inspirés du convivialisme⁴⁴ :

- **Un principe de commune naturalité** car nous ne sommes pas « maîtres et possesseurs de la nature » mais faisons destin commun avec elle.
- **Un principe de commune humanité** condamnant toutes les discriminations, de sexe, de couleur de peau, de croyance ou de religion.
- **Un principe de commune socialité** affirmant que la richesse pour les humains est d'abord celle de leurs rapports sociaux.
- **Un principe de légitime individuation** car la motivation première des humains est la reconnaissance et le plein épanouissement personnel.
- **Enfin un principe d'opposition créatrice**, celui qui a déjà permis tout au long de l'Histoire de l'Europe de renverser les oppressions et les dictatures.

⁴⁴ Voir le "Second Manifeste Convivialiste, pour un monde post-néolibéral", Actes Sud, 2020.

A ces cinq principes fondateurs du convivialisme, il convient, au vu de la dimension quasi -existentielle de la gravité des problèmes écologiques, de refonder et d'élargir une vision humaniste trop longtemps anthropocentrée. Pour ouvrir la voie à un monde plus juste, plus équitable et plus apaisé, l'Europe doit donc s'engager tout à la fois :

- vers un humanisme soucieux de l'épanouissement de chaque personne en relation avec autrui et ce qui l'entoure,
- vers un "éco-convivialisme" soucieux du Vivant, des ressources et des limites de notre planète,
- et vers un civisme responsabilisant les citoyens et leurs organisations collectives.
-

Une Europe avec les Européens pour un monde solidaire.

C'est de cette Europe-là dont le monde a besoin, et dont il faut débattre.

"Pirogue Europe 2024" de l'Archipel des Confluences

28 février 2024

Contact : europe@archipel-confluences.org

version 1.1

280224c

A4

